

Étape 5 : Je m'engage ?

La pétition à l'échelle européenne



OBJECTIFS

- Faire connaître et comprendre le droit d'interpellation des pouvoirs publics par les citoyen·nes à l'échelle européenne
- Élaborer une pétition en groupe et établir une stratégie de diffusion en ligne



DESCRIPTION

- Au cours de cette activité, les participant-es seront amené-es à comprendre les modalités d'initiatives citoyennes à l'échelle européenne et à expérimenter un mode d'interpellation du Parlement européen.
- Ils.elles seront invité-es, en groupe, à choisir une thématique leur tenant à coeur pour ensuite créer une pétition en ligne et structurer une stratégie de diffusion.



COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Orienter et cadrer des recherches thématiques sur internet
- Savoir formuler des préoccupations et revendications avec clarté, de manière individuelle puis collective
- Créer et diffuser une pétition en ligne



SOCLE COMMUN

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Outils numériques pour échanger et communiquer

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative



DURÉE

2X50



RESSOURCES

- [Portail des pétitions de l'Union Européenne](#)
- [Qu'est-ce qu'une initiative citoyenne européenne ?](#)
- [Pétition, initiative citoyenne, médiateur européen: 3 outils pour agir en tant que citoyen au niveau européen](#)



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Ordinateurs ou téléphones portables avec un accès internet
- Post-it de deux couleurs, stylos et feutres

Method

POUR COMMENCER (10') :

Introduire la séance en demandant aux participant-es les moyens existants pour les citoyen-nés d'interpeller les pouvoirs publics, en France ou à l'étranger. Quelles sont les modalités pratiques de mise en oeuvre de ces interpellations ? Sont-elles les mêmes à l'échelle européenne ? Rappeler le principe d'une pétition et demander aux participant-es de réfléchir à une thématique européenne précise sur laquelle ils.elles souhaiteraient proposer une requête.

ÉTAPE 1 (25') :

Former des groupes de 2 à 4 participant-es par intérêts communs (agriculture, santé, commerce, liberté de circulation...) puis demander à chaque groupe de préciser, par l'échange et la prise de notes structurée, leur point de vue et la demande qu'ils.elles souhaiteraient effectuer auprès des pouvoirs publics européens. Pour cela, les groupes peuvent s'aider du wikiHow Comment rédiger une pétition - Parties 1 et 2 - *cf. Ressources*.

ÉTAPE 2 (15') :

Après avoir brièvement précisé ou rappelé le fonctionnement du Parlement européen, laisser les participant-es s'aventurer sur le site internet du Parlement européen afin de le découvrir et surtout d'y trouver la page

permettant d'accéder au [portail des pétitions en ligne](#). Pour les groupes qui le souhaitent, et si les moyens et le temps le permettent, il est possible de créer un compte sur le portail (par exemple au nom de la structure, de l'enseignant-e ou de l'animateur.rice) afin de concrétiser les demandes.

ÉTAPE 3 (20') :

Élaborer une stratégie, humaine et/ou numérique, de diffusion de la pétition. Pour cela, les groupes peuvent s'aider du wikiHow Comment rédiger une pétition - Parties 3 et 4. L'enseignant-e peut orienter cette étape en présentant un-e ou plusieurs outils et stratégies en particulier ou en donnant des contraintes, communes ou spécifiques, aux différents groupes.

ÉTAPE 4 (20') :

À l'issue de la phase d'élaboration, chaque groupe doit présenter oralement, en quelques minutes, sa pétition (constat, motivations, demandes et espérances) et sa stratégie de diffusion auprès des autres participant-es. Il est toujours intéressant de rappeler que les critiques, compliments et échanges qui s'ensuivent facilitent l'amélioration des projets.

ÉTAPE 5 (10') :

En conclusion de cette activité, demander aux participant-es d'exprimer leur ressenti. Est-il simple ou compliqué d'interpeller les pouvoirs publics à l'échelle européenne ? Les groupes continueront-ils leur action ? Distribuer les post-it aux participant-es et leur demander de noter un atout et une limite à la pétition en ligne. Rassembler et exposer aux participant-es d'une part les atouts, de l'autre les limites perçues.

COMMENTAIRE :

Pétition vs Initiative Citoyenne Européenne,

- Il s'agit, dans les deux cas, d'apposer sa signature. Mais si l'initiative permet d'interpeller la Commission européenne, la pétition interpelle le Parlement européen (PE).
- La pétition n'exige pas de nombre de signatures minimum et le PE n'est pas sommé d'y répondre. Comme pour l'Initiative Citoyenne Européenne, pour être recevable, la pétition doit porter impérativement sur les domaines de compétences de l'UE. La Commission des pétitions sera en charge de « traiter » la pétition et d'envisager les possibles actions (interpeller la Commission européenne, décider de creuser la question par un rapport parlementaire...).

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

- Proposer aux participant-es d'organiser la diffusion de leur pétition au sein de l'établissement scolaire ou de la structure de jeunesse afin de récolter des signatures. L'activité peut ainsi être intégrée sur le plus long terme et avoir un effet significatif sur l'évolution et le dynamisme d'un projet d'établissement.
- Si une thématique retient l'attention de l'ensemble des participant-es à l'activité, il serait pertinent de structurer l'activité autour du lancement d'une Initiative Citoyenne Européenne.
- Il est également possible de réaliser l'activité à partir d'une plateforme de pétition non associée à une institution, comme celles des ONG Avaaz ou encore [MesOpinions.com](https://www.mesopinions.com). Si une pétition semble retenir l'attention d'un groupe de participant-es, il peut être intéressant de les encourager à la diffuser plus largement puis éventuellement de la transmettre aux élu-es. Les Parlementaires européen-nes souhaitent bien souvent rendre visible l'action politique à l'échelle européenne et ont le souci de s'appuyer sur les préoccupations des citoyen-nes. Les interpellations citoyennes étant rares, ils.elles sont enclins à s'en saisir.

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

- Il peut être intéressant de questionner les participant-es sur les manières existantes pour la société civile d'interpeller les politiques. Pourquoi est-ce important de mutualiser les avis et d'en rendre compte collectivement ? Quels sont les avantages et les inconvénients à la création et la diffusion d'une pétition à l'ère du numérique ? Quels autres moyens, humains et/ou technologiques, permettraient des rassemblements et des revendications pertinentes à l'échelle européenne ?
- Les conditions et critères de création d'une pétition sont-elles les mêmes en France et à l'échelle européenne ? Dans d'autres pays ?
- Il sera aussi intéressant d'interroger la perception des participant-es sur le cadre peu contraignant de ces pétitions, leur apparaît-il légitime ? Pourquoi ? Quelle est leur vision de la démocratie participative ?